N° Prix	Descriptif	Prix unitaire HT
I - PREPARATION		
1	**INSTALLATION DE CHANTIER** Ce prix rémunère forfaitairement les frais d'installation de chantier comprenant : les aménagements de terrain, la fourniture et les frais d'installation des baraques de chantier (vestiaire, réfectoire, douche, WC.), des ateliers, des entrepôts, les frais de gardiennage, de clôture et l'enlèvement en fin de travaux de tous les matériels et matériaux, ainsi que la remise en état des lieux. Le paiement sera effectué : - 100% en fin de chantier Le forfait :	
2	**SIGNALISATION DE CHANTIER** Ce prix rémunère forfaitairement la signalisation de chantier. Il comprend la fourniture, les frais d'amenée, de mise en place, d'exploitation de surveillance, de nettoyage, de remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, y compris les samedis, dimanches et jours fériés, et le repliement en fin de chantier des dispositifs de signalisation temporaire y compris la suppression de l'occultation des panneaux de signalisation permanente. Il comprend toutes les fournitures nécessaires à la mise en place de la signalisation temporaire adaptée aux différentes phases de chantier en accord avec le Maître d'Œuvre, conformément aux fiches du manuel de chantier concernant la signalisation temporaire du SETRA E9255-2. Toute occultation de panneau de signalisation permanente par produit conditionné en bombe est interdite. Il comprend si nécessaire ou à la demande du Maître d'Œuvre ou de son représentant le marquage provisoire jaune ainsi que son effacement éventuel à la fin des travaux. Il comprend également la fourniture et pose de panneaux d'interdiction, notamment B1, B3, B8, B13 et B14 ainsi que tout autre panneau sur demande du Maître d'Œuvre en nombre suffisant pour assurer une parfaite sécurité des usagers. Le nombre et les emplacements seront définis au moment des travaux. Il comprend également la fourniture et la mise en place de feux de chantier, la fourniture et la pose de déviation. Le paiement sera effectué : - 50% le premier mois - 50% en fin de chantier diminué des pénalités telles définies au C.C.A.P. La non-conformité sera sanctionnée par les pénalités définies au C.C.A.P. Le Forfait :	
3	**CONSTAT D'HUISSIER : RD141 ET RD71** Ce prix rémunère la réalisation d'un constat d'huissier portant sur l'état des façades et des abords du chantier avant intervention de l'entreprise sur domaine privatif et communal (état des lieux avant travaux). Une copie du constat sera à remettre à la Maîtrise d'Œuvre. Le Forfait	
4	**RECHERCHE ET TRACAGE DES RESEAUX** Ce prix rémunère la recherche des différents réseaux enterrés ainsi que le traçage au sol afin d'éviter toute détérioration des réseaux existants pendant la phase travaux. Un procès verbal de marquage-piquetage devra être rédigé et signé par le maitre d'ouvrage et l'entreprise. Le forfait :	

N° Prix	Descriptif	Prix unitaire HT
5	**DECOUPE DE CHAUSSEE ET TROTTOIR** Ce prix comprend le découpage de la surface de chaussée et de trottoir au niveau des raccordements de revêtements. La trancheuse devra être capable de découper 0,30 m de matériau. Le Mètre Linéaire :	
6	**DEPOSE BORDURES ET CANIVEAUX** Ce prix comprend notamment : - la dépose des bordures et caniveaux attenants, - la démolition du béton existant en fondation et en butée, - l'évacuation des bordures et des divers produits de démolition à la décharge de l'entrepreneur, - le remblai de la rigole en grave soigneusement compactée. Le Mètre Linéaire :	
7	**DEPOSE AVALOIR ET REGARD EXISTANT** Ce prix rémunère la démolition d'ouvrage d'assainissement enterré (bouche d'égout, regard de visite, boite de branchement, etc.), comprenant les terrassements, la dépose de l'ensemble des éléments, l'évacuation des gravats en décharge, la réalisation de masques en béton pour condamner les canalisations abandonnées, le remblaiement des fosses en grave soigneusement compactée. L'Unité :	
8	**DEPOSE DE CANALISATION EXISTANTE** Ce prix rémunère la dépose de canalisation existante de tous types, comprenant les terrassements, la découpe des canalisations, la dépose des éléments et leur évacuation en décharge, la réalisation de masques sur les raccordements des regards conservés afin de garantir l'étanchéité, le remblaiement des fosses en grave compactée de bonne qualité. Le Mètre Linéaire :	
9	**DEMOLITION DE TROTTOIR** Ce prix rémunère la démolition des revêtements de trottoir existants comprenant la découpe propre du matériau au raccordement avec l'existant, la démolition avec tout type d'engin adapté, l'évacuation des gravats à la décharge de l'entreprise. Le Mètre Carré :	
II - TERRASSEMENTS		
10	**TERRASSEMENTS EN DEBLAIS DE TOUTES NATURES AVEC REPRISE DES DEBLAIS MIS EN REMBLAIS OU EVACUES EN DECHARGE** Le prix rémunère au mètre cube les terrassements en déblais par moyens mécaniques en terrain de toutes natures et mise à la décharge de l'entreprise. Ce prix comprend l'extraction, le chargement, la mise en dépôt provisoire éventuelle. Volume mesuré après compactage. Ce prix comprend également les terrassements manuels pour recherche de réseaux souterrains. Le Mètre Cube :	
III – TRAVAUX DE PREPARATION BORDURES ET CANIVEAUX		
11	**COMPACTAGE ET REGLAGE DES FONDS DE FORME** Ce prix rémunère le réglage et le compactage du fond de forme, suivant les pentes prescrites ou définies dans les documents graphiques et/ou au C.C.T.P. Le Mètre Carré	

N° Prix	Descriptif	Prix unitaire HT
12	**GEOTEXTILE ANTICONTAMINANT** Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en place de géotextile anti-contaminant ayant au moins les caractéristiques suivantes : - résistance à la traction classe 5 (comprise entre 16 et 20 Km/m), - allongement à l'effort maximal classe 7 (compris entre 30 et 40%), - résistance à la déchirure classe 8 (comprise entre 1,7 et 2,3 KN), - porométrie classe 6 (comprise entre 125 et 130 KN). et toutes sujétions pour la mise en place conformément au C.C.T.P. Le Mètre Carré :	
13	**FOURNITURE, TRANSPORT ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE NON TRAITEE 0/31,5** Ce prix comprend : - le chargement et le transport à pied d'œuvre du matériau, - la fourniture et la mise en œuvre de grave dans les conditions prévues au CCTP (épandage, réglage et compactage) - les corrections de granulométrie et les gavages de surface, - les frais de laboratoire, - toutes sujétions pour la réalisation conformément au C.C.T.P. Le Mètre Cube :	
14	**REMBLAI EN BETON AUTO-COMPACTANT DE TYPE "MACES" AU DROIT DES BORDURES** Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de Matériau auto-compactant pour remblai de tranchée, répondant aux recommandations du CERTU (dossier n°78 "Remblayage de tranchées - Utilisation de matériaux auto compactant"). - Granulométrie: Dmax < 31.5mm (sauf prescription contraire du Maître d'Œuvre) - Perméabilité à l'eau: 10-5 à 10-6m/s - Résistivité thermique: 1 K.m/W - Dosage en ciment: 140kg/m3 Ce prix comprend toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre. Le Mètre Cube :	
IV – BORDURES ET CANIVEAUX		
	BORDURES et CANIVEAUX Travaux comprenant la fourniture et pose de bordure ou caniveau, en béton vibré - classe U, monobloc (sans parement rapporté), répondant à la norme NF 98-302, sur solin en béton dosé à 300 kg de ciment pour 800 litres de graviers et 500 litres de sable, la fourniture et la mise en œuvre du béton en fondation et en butée, y compris toutes sujétions de terrassements et rabotage pour fondation, le jointement au mortier de ciment dosé à 500 kg pour 1000 l de sable, la réalisation de joints de dilatation tous les 15 mètres avec bourrage du joint (joints ferrés). Sont compris dans ces prix: le ferraillage, si nécessaire, au droit des accès Poids Lourds, suivant demande du maitre d'œuvre. les terrassements nécessaires à la pose des caniveaux, l'évacuation des déblais à la décharge, droits de décharge compris. Ce prix s'applique à toutes les bordures et caniveaux (droites, courbes ou surbaissées). Ce prix comprend toutes sujétions pour la pose en courbe avec des éléments de longueur inférieure à 0m30. Ce prix comprend les coupes d'angles suivant demande du Maître d'Œuvre. Le solin béton devra arriver à -6cm du fini, correspondant à l'épaisseur d'enrobés.	
15	**FOURNITURE ET POSE DE BORDURES T2 Basalte** Le Mètre Linéaire :	

N° Prix	Descriptif	Prix unitaire HT
16	**FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX CS2** Le Mètre Linéaire :	
17	**FOURNITURE ET POSE DE BORDURES P1** Le Mètre Linéaire :	
V – ASSAINISSEMENT		
18	**GRILLE AVALOIR TGAS** Ce prix rémunère la totalité de l'ouvrage 100x100 c'est à dire l'élément de base - cunette, les éléments droits, avec décantation de 0m50, la grille avaloir TGAS en fonte ductile, profil T, classe 400 KN, 1100 x 700. Ce prix comprend également les terrassements supplémentaires en surlargeur ou en prolongement des tranchées avec évacuation des déblais correspondants à la décharge de l'entrepreneur ainsi que le raccordement des canalisations. L'Unité :	
19	**TRANCHEE POUR CANALISATION EP Ø300 AVEC REMBLAIEMENT EN BETON AUTOCOMPACTANT** Ce prix rémunère au mètre linéaire les terrassements en tranchée permettant la pose de canalisations d'assainissement et ouvrages annexes. Il comprend : - la sécurité et la protection des riverains, - la signalisation de chantier, - le nettoyage des abords autant que nécessaire, - les piquetages complémentaires nécessaires à la réalisation des travaux, - le découpage soigné, s'il y a lieu, du revêtement de la chaussée existante, - l'ouverture mécanique de la fouille y compris la démolition éventuelle de la chaussée existante quelle que soit sa structure dans un terrain de toute nature, - les sur-largeurs nécessaires à la pose d'ouvrages annexes, - les purges éventuelles remblayées en béton auto-compactant et stabilisations du fond de fouille si nécessaire, - la mise en cordon des terres, - le dressement des parois, - le blindage spécial ou courant des parois de fouille conformément au décret du 08/01/1965, - le dressement, le nivellement et le compactage du fond de fouille, - le lit de pose en sablon sur 0,20m d'épaisseur minimum, - l'enrobage de la canalisation en sablon jusqu'à 0m20 au-dessus de la génératrice supérieure, - le remblaiement et le compactage méthodique par couches de 0,30m maximum. Le remblaiement se fera en béton auto-compactant, - l'évacuation des déblais en décharge laissée à l'initiative de l'Entreprise, y compris les droits de décharge, - toutes les opérations topographiques nécessaires, - les plans de récolement, - le nettoyage périodique des voies de circulation, - toutes les sujétions se rapportant à la présence éventuelle d'eau et du maintien des effluents. - toutes sujétions pour la réalisation conformément au C.C.T.P. Le Mètre Linéaire :	

N° Prix	Descriptif	Prix unitaire HT
20	**CANALISATION PVC CR16 DIAM 315** Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose, de canalisations de réseaux humides provenant d'usines agréées. Il comprend : - l'exécution des fouilles en tous terrains y compris étaiements ou blindages nécessaires, - la protection contre les eaux de toutes natures, les épuisements ou dérivations éventuels, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - la mise en œuvre et le réglage du lit de pose en sable épaisseur minimum 20cm, - la pose des tuyaux y compris la façon des joints et raccordements ; l'évacuation en dépôt des matériaux excédentaires, le remblaiement des fouilles et toutes les sujétions correspondant à l'application du fascicule 70 du CCTG, - le curage des canalisations à la fin du chantier vérifié par un passage caméra si nécessaire. Le Mètre Linéaire :	
21	**DAUPHIN DE GOUTTIERE** Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dauphin fonte droit ou coudé en fonction de son emplacement, de diamètre 100 mm ou 75 mm en fonction de la descente, sur 1 mètre de hauteur, y compris toutes sujétions de fixations sur les murs, de raccordement sur le sabot de gargouille et d'évacuation des gravats en décharge. L'Unité :	
22	**SABOT ET TETE DE GARGOUILLE** Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un sabot type T pour trottoirs en fonte avec Diamètre de descente en 75 ou 100mm, et d'une tête de gargouille de type T pour trottoirs en fonte de hauteur 130mm, de type PAM Saint Gobain ou équivalent, permettant de poser une canalisation rectangulaire de section 120x 80mm, pour la reprise des descentes de gouttières des bâtiments avec toutes les sujétions de raccordement au tuyau de descente et à la canalisation rectangulaire acier allant vers le fil d'eau (coupe, scellements), y compris scellement du sabot et de la tête au mortier, découpe des bordures et toutes sujétions pour une pose dans les règles de l'art. L'Ensemble (tête sabot) :	
23	**JONCTION TETE/SABOT** Ce prix comprend au mètre linéaire, la fourniture et la pose de jonction entre la tête et le sabot de gargouille, en tube rectangulaire en acier galvanisé, de section 120x80mm de chez PAM Saint-Gobain ou équivalent, y compris scellement de la canalisation et toute sujétion de raccordement au sabot et à la tête de gargouille. Le Mètre Linéaire :	

VI – CONSTITUTION DES TROTTOIRS		
24	**FOURNITURE, TRANSPORT ET MISE EN OEUVRE D'ENROBES HYDROCARBONES A CHAUD: EB6 (ROUL) SUR 5CM** Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés aux liants hydrocarbonés bitumineux 0/6. Ce prix comprend : - la fourniture, le transport, le déchargement et le stockage des granulats, liants et dopes, ainsi que toutes sujétions de manipulation des divers constituants, - l'étude de formulation, - la fabrication par centrale d'enrobés respectant les formules de composition conformes aux spécifications des notices techniques, - le fonctionnement, le contrôle et l'exploitation de la centrale de fabrication, - la prise en charge des matériaux fabriqués, l'immobilisation du véhicule et son chargement à la centrale d'enrobage, - l'emploi de main d'œuvre pour bâchage systématique des véhicules, pour nettoyage des bennes et pesage des camions, - l'immobilisation des véhicules pendant l'opération de pesage à vide et en charge, - les frais de transport entre la centrale d'enrobage et le lieu de mise en œuvre sur le chantier d'application, - l'exécution des nettoyages et balayages exécutés manuellement des aires imprégnées, ceci dans le but de garantir une parfaite adhérence entre les couches de bases et l'enrobé, - la mise en œuvre au finisseur ou à la main et le réglage suivant les pentes prescrites au profil en travers type, - les sujétions de raccordement de l'enrobé aux bordures, regards, clôtures et bouches existants, - le réglage, le nivellement et le compactage méthodique. La Tonne :	
25	**BETON POUR REPRISE ENTREE RIVERAINE** Ce prix comprend la fourniture et la mise en œuvre de béton de ciment gris comprenant le bourrage des joints de dilatation au sable. Composition du béton : -ciment CPJ 45 325Kg -Sable 0/5 910Kg -Gravillon 4/6 250Kg -Gravillon 6/20 890Kg -Plastifiant 0,2% -Entraineur d'air 0,3% -Eau 140 litres -Pigmentation -Joint de dilatation tous les 4m50 Le Mètre Cube :	

VII – CONSTITUTION DE LA CHAUSSEE		
26	**FOURNITURE, TRANSPORT ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE NON TRAITEE 0/63** Ce prix comprend : - le chargement et le transport à pied d'œuvre du matériau, - la fourniture et la mise en œuvre de grave dans les conditions prévues au CCTP (épandage, réglage et compactage) - les corrections de granulométrie et les gavages de surface, - les frais de laboratoire, - toutes sujétions pour la réalisation conformément au C.C.T.P. Le Mètre Cube :	
27	**IMPREGNATION GRAVILLONNEE** Ce prix rémunère la confection d'une imprégnation d'émulsion acide de bitume sur couche de base, dosée à 65 % de bitume constituée de 10 litres de gravillons 5/15 de silex sur 2,8 kg d'émulsion comprenant toutes fournitures, épandage, gravillonnage, cylindrage et protection efficace des bordures, caniveaux et tampons de regards de visite contre les projections de bitume. Le Mètre Carré :	
28	**FOURNITURE, TRANSPORT ET MISE EN ŒUVRE DE GRAVE BITUME (NORME NF EN 13108-1)** **EB 14 Assise (GB 0/14 Classe 3):** Le prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport et la mise en œuvre au finisseur (éventuellement muni d'une poutre à la demande du maître d'œuvre), de Grave Bitume (GB), pour le reprofilage, le confortement, le renforcement de structure de chaussée et la confection de poutres. Ce prix comprend la fabrication, la pesée des camions, le chargement, le déchargement, le réglage fin, le nivellement sur une épaisseur permettant de respecter les dévers définitifs et le compactage. Ce prix comprend également le repérage et la protection des équipements annexes de la chaussée (bordures, tampons, joints de dilatations, etc…). La formule des matériaux fera l'objet d'un agrément du maître d'œuvre. La Tonne :	
29	**RABOTAGE** Ce prix rémunère le rabotage de la chaussée existante sur la surface définie sur les plans, sur une profondeur pouvant atteindre 0m20 et l'évacuation des gravats en décharge. Balayage compris. Le Mètre Carré :	
30	**COUCHE D'ACCROCHAGE** Ce prix rémunère la fourniture et le transport du liant, le nettoyage du support et la confection de la couche d'accrochage sur chaussée ancienne ou grave bitume. Emulsion de bitume à 65 % : 0,3 à 0,5 kg selon l'état de la chaussée. Le Mètre Carré :	

31	**FOURNITURE, TRANSPORT ET MISE EN OEUVRE D'ENROBES HYDROCARBONES A CHAUD :** **EB 10 Roulement ou liaison (BBSG 0/10 classe3)** Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés aux liants hydrocarbonés bitumineux 0/10. Ce prix comprend : - la fourniture, le transport, le déchargement et le stockage des granulats, liants et dopes, ainsi que toutes sujétions de manipulation des divers constituants, - l'étude de formulation, - la fabrication par centrale d'enrobés respectant les formules de composition conformes aux spécifications des notices techniques, - le fonctionnement, le contrôle et l'exploitation de la centrale de fabrication, - la prise en charge des matériaux fabriqués, l'immobilisation du véhicule et son chargement à la centrale d'enrobage, - l'emploi de main d'œuvre pour bâchage systématique des véhicules, pour nettoyage des bennes et pesage des camions, - l'immobilisation des véhicules pendant l'opération de pesage à vide et en charge, - les frais de transport entre la centrale d'enrobage et le lieu de mise en œuvre sur le chantier d'application, - l'exécution des nettoyages et balayages exécutés manuellement des aires imprégnées, ceci dans le but de garantir une parfaite adhérence entre les couches de bases et l'enrobé, - la mise en œuvre au finisseur ou à la main et le réglage suivant les pentes prescrites au profil en travers type, - les sujétions de raccordement de l'enrobé aux bordures, regards, clôtures et bouches existants, - le réglage, le nivellement et le compactage méthodique. La Tonne :	
VIII – DIVERS		
32	**APPORT DE TERRE VEGETALE SUR 0M20 AVEC ENGAZONNEMENT** Ce prix rémunère au mètre carré, l'apport de terre végétale, l'engazonnement d'espaces verts et de tout emplacement à la demande du Maître d'Œuvre ou de son représentant. Il comprend : - la fourniture et mise en œuvre de terre végétale, - la tonte, le ramassage et l'évacuation en décharge de la végétation existante, - le griffage des surfaces, - l'évacuation des pierres en surface, - la fourniture et l'ensemencement des graines conformément au C.C.T.P., - la fertilisation minérale, - l'apport d'engrais chimique sous forme retard (nitrate interdit), - le mulch cellulose, - l'évacuation des déblais, débris, etc..., en décharge laissée à l'initiative de l'Entreprise, y compris les droits de décharge, - le nettoyage des abords. - toutes sujétions pour la réalisation conformément au C.C.T.P La terre végétale fera l'objet d'un agrément du maitre d'œuvre appuyée par une analyse physico-chimique. Le Mètre Carré :	
33	**POTELET BOIS section 6cm, Ht hors sol 60 cm, tête fraisée (Bois traité autoclave)** Ce prix comprend la fourniture et pose de potelets bois, la réalisation des massifs d'ancrage en béton, scellement avec béton en sous-face afin d'éviter le pourrissement, et toutes sujétions. L'Unité :	

34	**DALLES D'EVEIL EN BETON BLANC** Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose de dalle podotactile béton blanc de formats 100 x 59cm. Compatible avec les normes NFP 98 350 (Février 1988) et NFP 98 351 (Février 1989), avec une finition supérieure face vue spécifique. - l'échantillon sera soumis à approbation du Maître d'œuvre et du Maître d'Ouvrage. - la fourniture et mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à la pose. Le Mètre Linéaire :	
35	**MISE A LA COTE DE BOUCHE A CLE** Le prix rémunère à l'unité la dépose et repose de bouches à clé.. Le prix comprend : Le descellement de la bouche à clé. La fourniture et pose d'un tube rehausse si besoin. Le raccordement à la chaussée ou à l'accotement. Il comprend également l'évacuation des gravats à la décharge (droits de décharge compris). L'Unité :	
36	**MISE A NIVEAU D'OUVRAGE** Ce prix rémunère la mise à niveau et le remplacement de tampon de regard de visite existant comprenant les terrassements nécessaires, la dépose du tampon et du cadre existant, la fourniture d'éléments en béton pour mise à la cote, la fourniture du cadre et du tampon neuf, agrée par la ville et le concessionnaire, le réglage et le scellement à la cote projet du cadre, la mise en place du tampon et le remblaiement après travaux. L'Unité :	
37	**PLAN DE RECOLEMENT EN X, Y ET Z :** Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation d'un plan de récolement en x, y et z très précis laissant apparaître tous les éléments (réseaux nouveaux, anciens …..). Ce plan doit être confié à un prestataire qualifié pour réaliser des relevés topographiques géo-référencés des éléments de la voirie, réseaux ou tronçons de réseaux construits ou modifiés. Le Forfait :	